

# SANTÉ

## ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

CNG  
Centre national de gestion

#### **Arrêté du 1<sup>er</sup> février 2012 portant nomination des élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de classe normale à l'École des hautes études en santé publique**

NOR : ETSN1230078A

La directrice générale du Centre national de gestion,  
Vu l'article L. 6141-1 du code de la santé publique ;  
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;  
Vu le décret n° 77-812 du 13 juillet 1977 relatif au régime de sécurité sociale des agents stagiaires des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial ;  
Vu le décret n° 2001-424 du 14 mai 2001 fixant le régime indemnitaire à l'École nationale de la santé publique des élèves directeurs et élèves directrices stagiaires ;  
Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup>) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;  
Vu le décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié relatif au classement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup>) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;  
Vu l'arrêté interministériel du 2 août 2005 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup>) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;  
Vu la liste des candidats définitivement admis aux concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de classe normale organisé par l'École nationale de la santé publique pour l'accès aux emplois du personnel de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup>) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de classe normale à l'École des hautes études en santé publique, à compter du 3 janvier 2012, et rémunérés à compter de cette date sur la base de l'indice brut 419, sans préjudice des dispositions susceptibles de leur être appliquées en matière d'indemnités compensatrices, les personnels ci-après désignés :

Mlle Solenne ALZIN.  
Mme Claire ANSELIN.  
Mlle Maëva BARBIER.  
M. Stéphane BARRITAULT.  
M. Jean-Baptiste BRANCHE.  
M. Guillaume CARO.  
Mme Maryaline CATILLON.  
M. Thibault CHEVALARD.  
Mlle Louise COLAS.  
M. Manar ELOUAFI.  
Mlle Sarah FINKELSTEIN.

M. Alexandre FOURNIER.  
M. Samuel GALTIE.  
Mlle Julie GAUTHERET.  
M. Mathieu GAYRARD.  
M. Frédéric GIBAUD.  
M. Guillaume GOBENCEAUX.  
Mlle Inès GRAVEY.  
Mlle Léa GUIVARCH.  
M. Cyrille HARMEL.  
Mlle Marie-Marthe HIANCE.  
M. Thibault JURVILLIER.  
Mlle Marie-Laure LANCEAU.  
Mlle Inès LE COLLONIER.  
M. Guillaume LEFOULON.  
M. Antoine LOUBRIEU.  
Mlle Claire MARAUD.  
M. François MIZZI.  
M. Olivier MOULINET.  
M. Adrien OGER.  
Mme Sylvie PIGERON.  
M. David POTIER.  
Mme Irène RALAIMIADANA.  
M. Simon RAOUT.  
Mme Sylvia THOMAS.

#### Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 1<sup>er</sup> février 2012.

Pour la directrice générale et par délégation :  
*La directrice générale adjointe,*  
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL